

Le 16 mars 2018

Procès-verbal de la réunion du 8 mars 2018

Présents :	Présidente	:	I. Delrue
	Bruxelles – Brabant Wallon	:	O. Monsieur et J.-M. Deleener
	Hainaut	:	C. Notelaers
	Liège	:	M. Joliet et B. Riga
	Luxembourg	:	J.-M. Fivet et P. Groos
	Namur	:	J. Lauwerys et O. Pierre
	Commission Législative :		F. Appels
	Secrétaire département	:	C. Dupuis

Invités présents :

- J.-P. Delchef**, Président du CDA
- L. Lopez**, Secrétaire Général du CDA
- J. Marnegrave**, Direction Technique (jusque 20h)
- J. Nivarlet**, Vice-Président du CDA (à partir de 21h)

Invités excusés : **C. Porphyre**, membre du CDA

Heure début : 19 h 15 **Heure fin :** 22 h 20

1. Accueil des représentants.

2. Approbation du procès – verbal de la réunion du 21/04/2017 (Annexe 1)

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. 19h à 19h30h Débriefing des interventions en Minibasket (Ju. Marnegrave)

3.1 *Rapport d'Intervention* (Annexe 2)

J. Marnegrave rappelle l'objectif des interventions : respect de l'esprit Minibasket.

Ce sont surtout des rapports de la province du Hainaut qui lui sont parvenus.

Les problèmes soulevés relèvent souvent de « on-dit ».

Il fait le point sur les interventions qui ont déjà été effectuées. Les rapports ont été envoyés aux responsables provinciaux. Mais maintenant, que faisons-nous ? Quel est le suivi ? Au vu de sa position, il ne peut pas sévir si besoin.

C. Notelaers : le point positif est que l'esprit Minibasket est présent presque partout. Restent quelques réfractaires. Julien a une certaine influence sur les coaches même s'il n'a pas de réel pouvoir. Christophe

demande comment Julien procède. S'il voit quelque chose qui ne va pas, il va trouver les coaches à la mi-temps et cherche à connaître leurs motivations.

Ils ont pris bonne connaissance des rapports et cela sera relaté au prochain CP. Si Julien n'a pas de moyens de sévir, les CP non plus. Seul le dialogue permet de régler certains problèmes. Mais faut-il jouer au gendarme ? La question reste ouverte.

Julien n'est pas pour les sanctions car ce sont souvent les jeunes joueurs qui sont pénalisés. Il pense que plus de dialogues avec les formateurs et les dirigeants et les membres des CP, peut faire évoluer favorablement la situation. La DT a montré des actions positives avec la journée du 11 juin 2017 et les 2 tournois de St Nicolas. Il voit que beaucoup de tournois sont organisés. Des clubs semblent avoir envie que le projet continue à avancer.

Julien pense que les formations continuées sont un vrai point positif. Une septantaine de coaches diplômés d'avant 2013 ont participé aux dernières formations.

Il aimerait recevoir, et répète sa demande, une liste de personnes qui peuvent l'aider dans les provinces. Mais Christophe pense que, comme Julien a formé et rencontré pas mal de formateurs, il pourrait communiquer aussi une liste de personnes qui semblent intéressantes. Le responsable Minibasket de chaque province pourrait collaborer aussi.

Il demande à O. Monsieur si les carnets du formateur ont bien été distribués ? Ils ont été distribués lors d'une activité à l'Excelsior. Ceux qui n'étaient pas là n'ont rien reçu.

Julien insiste. Il faut coopérer pour avancer.

Il demande aux responsables du CP Liège s'ils ont envoyé un écrit lors de l'Intervision à la Villersoise. Cela n'a pas été fait. Il n'y a aucune critique dans les demandes de Julien mais il veut suivre les dossiers.

Il précise qu'après chaque Intervision un rapport a été envoyé aux différents formateurs qui ne sont pas en ordre de diplôme, tous ont été contacté par mail et individuellement.

C. Notelaers : Les responsables Minibasket provinciaux n'ont pas la légitimité, la formation ou la connaissance pour donner conseils ou recommandations aux formateurs des clubs. Leurs remarques n'ont pas du tout le même poids qu'un représentant de la DT.

B. Riga : le profil du responsable Minibasket au sein des CP est administratif. Il organise le championnat, il répond aux questions. C'est un support logistique ou administratif. Julien propose une séance de formation pour les responsables Minibasket des provinces. P. Groos pense que cela a déjà été proposé. L'idée est plutôt de trouver un coordinateur technique qui fasse le lien entre la DT et les CP. Et celui-ci doit avoir une légitimité par les formations qu'il aurait suivies.

JP Delchef : il faut réfléchir à la situation et aux solutions que l'on peut trouver. On peut aussi penser à récompenser ceux qui sont dans l'esprit.

Pourquoi pas un responsable provincial ? Il faut mettre cela dans les textes pour le début de la saison prochaine.

4. 19h30 Questions et propositions des différentes provinces et du CDA

4.1 Partie Administrative

4.1.1 Dates et lieu des AP 2018 (CDA)

- LG. 09/05/2018 - 19h – Caserne Militaire de Saives, rue Cahorday 1 – 4671 Saives
- NAM. 18/05/2018 - 19h – Centre Adeps Jambes (allée du Stade 3 – 5100)
- HT. 19/05/2018 - 10h – Stambruges, Gymnase communal (rue Hecquet 73 – 7973)

- BBW 22/05/2018 - 19h– Stade Roi Baudouin (avenue Houba de Strooper, 155 - 1020 Bruxelles)
- LUX 25/05/2018 - 19h– Neufchâteau, Hall sportif communal (rue des Tanneries, 6840)

4.1.2 Dates des finales de coupe Prov. 2019 (CDA)

- HT. : 23-24/02/2019
- NAM. : 20-21/04/2019
- LG. : 2-3/03/2019
- BBW. : 31/03/2019
- LUX. : à préciser plus tard en fonction du calendrier

4.1.3 Assemblées provinciales : ordre du jour et gestion des propositions des clubs. (CDA)

JP Delchef : les membres du CDA participent à toutes les AG et ont fait des constats. Il demande qu'on utilise le canevas qui avait été établi il y a quelques années. Le but est d'éviter les oublis. Il faut donc envoyer l'ODJ et le CDA le validera dans les 2 jours.

Il y aura des interventions du CDA (modifications statutaires, règlement général sur la protection des données, nouvelle police d'assurance).

Il est interpellé par la manière d'agir avec les demandes des clubs dans les AG. Les CP devraient entendre les demandes des clubs et les soumettre au vote, avec effet immédiat ou pas. Il prend l'exemple de la modification du règlement des Coupes Provinciales. Quand faut-il envoyer les documents ? Quand faut-il voter ?

P. Groos : Il y a des deadline pour l'envoi des demandes au CP. Dès que c'est prévu, ça ne pose pas de problèmes. Ce sont les demandes de dernière minute qui amorcent les débats. Le CP Luxembourg respecte déjà cette demande.

B. Riga : cela arrive tous les ans lors de l'AG. Quel genre de proposition peut être proposé au vote ? Paul précise bien que c'est une question de délai. On ne vote pas un divers.

Il demande des précisions sur ce qu'est une Interpellation : intervention d'un club sur le fonctionnement du CP.

C. Notelaers : concernant Coupe et Play-Off, le CP en avait discuté en réunion avant. L'ODJ doit être publié 14 jours avant (certains respectent 28 jours) et tous les documents sont joints. Les clubs ne sont pas pris en traitre. Il ne veut pas qu'on vote des divers qui n'ont pas fait l'objet de discussion au préalable.

O. Monsieur fait une proposition. Comme l'ODJ doit paraître 14 jours avant, si un club doit venir avec des remarques, il doit les faire 7 jours avant l'AG. C. Notelaers demande s'il faut-il mettre toutes les demandes individuelles au vote ? Faut-il refaire une réunion de CP en urgence ? F. Appels relève, par exemple, une proposition qui soit proposée, votée et puis irréalisable.

C. Notelaers : la plupart de représentants des clubs ne connaissent pas bien les statuts et font des propositions de bon sens et pas forcément statutaires. Analyser ces propositions en 7 jours semble difficilement réalisable.

Ce qui dérange le Président c'est qu'il n'y ait pas de suite aux demandes des clubs. On peut relever les demandes et donner réponse par la suite. L'Ordre du jour serait envoyé 21 jours avant l'AG, les clubs ont 7 jours pour réagir et le CP envoie les propositions 7 jours avant l'AG à tous les clubs.

F. Appels : vu que les AG se déroulent en mai, comment étudier la faisabilité alors que la compétition est terminée et que les équipes sont inscrites. Il pense que le CDA veut un suivi aux demandes. Mais cela est difficile à 6 semaines du début de la nouvelle compétition. On peut prévoir que les questions posées à l'année 1 peuvent avoir une suite à l'année 2.

C. Notelaers : le problème est : quelle est la question ? Il faut penser au pire.

P. Groos explique ce qui se fait au Luxembourg.

JP Delchef prend un exemple de l'an passé. Il n'était pas possible de répondre lors de l'AG et cela a été fait par la suite. Il relaie la proposition de F. Appels de l'appliquer la saison +1. Mais il faut qu'il y ait un retour des CP vers les demandes des clubs.

C. Notelaers parle du problème rencontré l'an passé en Play-Off. A l'AG, il a proposé de modifier le texte en urgence en réaction à ce qui venait de se passer. Tout dépend de la question posée. Certaines ont une réponse immédiate. Il n'a pas connaissance d'un oubli.

JPD fera le relevé d'exemples et fera un débriefing des AG 2018.

4.1.4 *Assemblée générale du 24 mars 2018 : modifications statutaires intéressant les CP. (CDA)*

Il y a certaines modifications qui concernent les CP. Elles paraîtront ce vendredi dans la News Letter. Il y a une réunion ce samedi de la Législative. Il ne faut pas tarder à envoyer ses remarques.

4.1.5 *Problématique des remises pour intempéries. (CDA)*

JP Delchef présente ce qui a été décidé au niveau Régional pour la remise des rencontres à cause des intempéries. Des critiques ont été relevées après la première journée d'intempéries. Il a donc été décidé que les informations seraient publiées sur le site et Facebook.

Qu'en pensent les provinces ? Quelles décisions sont prises ? Quelles sont les modalités de communication ?

C. Notelaers : la manière dont le CDA gère les remises l'arrange. Un organisme indépendant prend la décision. Le Hainaut s'est donc aligné sur le Régional. S'il a remis les rencontres à un autre horaire, cela est justifié par la différence de déplacement dans une province ou d'une province à l'autre. Mais il ne publie pas un message à chaque échéance.

JP Delchef : il faut peut-être ajouter une ligne à l'avis disant qu'il faut aller voir sur les sites provinciaux pour connaître les infos provinciales.

4.1.6 *Le site AWBB et les sites provinciaux. (CDA)*

Un document explicatif est distribué aux membres.

Le Président explique que, pour une même personne, le site de l'AWBB et celui du Brabant donnent des informations différentes. Il existe aussi des difficultés pour les clubs d'encoder leurs résultats. Certains doivent utiliser 3 systèmes. L'idée défendue par AlleyOop est d'avoir une seule base de données qui répercute les infos vers tous les sites où les clubs pourraient modifier eux-mêmes leurs coordonnées.

Les responsables d'AlleyOop vont prendre contact avec les CP du Luxembourg et du Brabant dans un premier temps pour les solliciter pour une collaboration sur le partage et l'uniformisation des données.

C. Notelaers : pourquoi avoir des données du SG sur un site provincial ? Le problème ne se pose qu'avec les provinces qui utilisent AlleyOop.

Le problème des données n'est pas un souci puisqu'il n'y en a pas sur le site. Il utilise un module calendrier d'un autre développeur. La gestion annuelle du site n'est pas excessive. Il doit aussi amortir le module même si cela coûte de moins en moins.

Les clubs n'ont pas la même dénomination ? On peut faire un lien vers une page plutôt qu'afficher une page word.

M. Joliet : les clubs n'enregistrent rien eux-mêmes sur le site. Le site est gratuit. Il est difficilement envisageable de le remplacer par un autre alors que tout a été fait par un bénévole à la satisfaction générale.

O. Monsieur : son serveur n'est pas en connexion avec celui de l'AWBB. Si on crée les liens, le problème sera résolu. Tout devrait être lié. « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

J. Lauwerys : le coût annuel du site est dérisoire, module calendrier compris.

JP Delchef confirme que l'idée n'est pas de remplacer les sites provinciaux mais de lier les données entre eux et celui de l'AWBB.

4.2 Partie compétition

4.2.1 Modifications des catégories de jeunes (**BBW, Liège**)

JP Delchef relève les problèmes des CP Liège et Brabant Wallon désireux de modifier les catégories d'âge. Il prépare pour l'instant l'AG de mars où ces catégories sont votées. Il faut trouver la modalité formelle pour présenter la chose.

M. Joliet : le championnat des filles devient peu de chagrin avec des championnats à 4 tours et 4 ans d'écart entre les joueuses. Pour réduire cet espace, il est proposé d'allonger d'un an la catégorie Benjamines. Le but est de sauver le championnat, l'adapter. Les membres du CP n'ont pas pensé qu'ils allaient à l'encontre des statuts.

O. Monsieur : il ne faut pas limiter l'Ordre du jour à « catégorie d'âge ». On parle uniquement des filles. F. Appels précise que les demandes doivent être envoyées aux Parlementaires. Quand les statuts ne sont pas respectés, il en fait part aux personnes concernées. Il faut garder l'ossature de la Fédération et les statuts en sont le garant. Les réunions décentralisées sont une opportunité pour les clubs d'amener des propositions.

O. Monsieur : au niveau des filles, le championnat provincial est problématique. Namur et Luxembourg travaillent ensemble, Liège et le Brabant rament. Ils peuvent donc solliciter les parlementaires pour amener la réflexion. Il aimerait donc que la catégorie pupilles soit composée de joueuses nées en 2004, 2005 et 2006.

JP Delchef : il est sensible au problème rencontré par les provinces. En U19, il est bien prévu 3 années. Il peut entendre les arguments mais on doit trouver une option formelle qui valide la demande. Il n'est pas normal de prendre connaissance du problème par la lecture d'un PV.

O. Pierre propose que toutes les catégories soient prévues dans les statuts et la possibilité de regrouper 2 ou 3 années.

C. Notelaers : soit on crée toutes les catégories comme le Régional et les CP font ce qu'ils veulent, soit les provinces font un cahier de compétition qui est voté à l'AG. Mais il faut trouver une solution rapide et proche des statuts.

O. Monsieur aimerait que le CDA se prononce avant les AG de mai. F. Appels est preneur tant que cela passe par un vote à l'AG. Une proposition doit être bien analysée.

O. Monsieur précise son projet. Les U14 Filles seraient composées de joueuses nées en 2004-05-06. Mais aussi une autre catégorie pour des joueuses nées en 2002-2003-2004. I. Delrue demande une proposition écrite. Elle sera envoyée à toutes les provinces également.

F. Appels : il peut se passer pas mal de choses entre le 8 et le 24 mars. Il a reçu des documents concernant la modification du championnat régional. Un championnat national est aussi dans les propositions.

Une modification statutaire peut être évaluée jusqu'au dernier jour.

4.2.2 *PC71 : Le texte actuel nous pose problème. Il ne permet pas la remise d'un match si un joueur est repris en sélection provinciale officielle. C'est encore plus problématique en filles dans le Hainaut. Je souhaiterais l'avis des autres provinces pour étendre le champ d'application de cet article à la sélection provinciale. (HT)*

Il faudrait modifier le texte du PC71 en ajoutant « provinciales ». Cela est proposé à la prochaine AG.

P. Groos : il faudrait que les CP expliquent à leurs parlementaires les motivations de certaines demandes.

F. Appels : quelles sont les provinces qui ont entendu parler des modifications par leurs parlementaires ? Luxembourg, Brabant, Hainaut oui.

P. Groos : il y a une absence de communication.

O. Monsieur : on aurait dû parler des modifications et recevoir les documents auparavant. P. Groos dit que non car les documents sont diffusés alors tout azimut.

- *Communication formation continuée: en cours via le site, la newsletter, ... OK, très bien. Pourquoi pas une lettre du secrétaire? (HT)*

Comme on avait décidé que tous les moyens de communication seraient utilisés, pourquoi ne pas se servir de la lettre du secrétaire.

- *Timing information des clubs suite à la réforme de la compétition jeunes AWBB? (HT)*

Si le projet est accepté, les clubs recevront le document qui sera présenté dans le courant de la semaine suivante.

4.2.3 *L'organisation du championnat d'Europe de basket en chaises. (CDA)*

L'AWBB organise avec la ligue Handisport le championnat d'Europe de la série B du basket en chaise du 18 au 23 juin. Cela se passera à Jumet pour les qualifications et la finale au Spiroudôme le 23 juin.

Le CDA cherche des bénévoles dans les provinces.

4.2.4 *Le projet de la réforme de l'arbitrage. (CDA)*

Suite à une réunion tripartite au Hainaut, JP Delchef va envoyer un document type à tous les organismes de l'AWBB pour qu'ils donnent leur avis sur plusieurs points concernant l'arbitrage.

5. Divers.

5.1 Divers

5.1.1 *Propos xénophobes sur les terrains (LUX)*

Un club est intervenu auprès du CP Luxembourg en signalant des propos xénophobes sur les terrains. Cela se passe-t-il dans les autres provinces. A Liège cela se passe souvent avec les germanophones. O. Monsieur précise qu'un membre du CP peut faire un rapport s'il assiste à ce genre de problème.

5.1.2 Réponse CDA, compétition P1D (LUX)

La problématique des montants de P1 Dames en Régionale est évoquée. Le problème se présente au Luxembourg, Liège et Brabant. S'il n'y a pas de PO, il n'y a pas de champions, donc pas de montants.

5.1.3 Proposition de suppression du PC1 (BBW)

O. Monsieur : propose la suppression du PC1. Quelle est encore son utilité ? C'est lié au PC21 parlant de la neutralité d'un arbitre. Il préconise que les arbitres soient affiliés à la Fédération et pas à un club. F. Appels précise qu'il y a une discussion à ce sujet à Liège.

5.1.4 Ingérence du CP dans un dossier judiciaire (CDA)

Le Président ajoute une dernière remarque. Il a promis au Conseil Judiciaire de revenir sur un point concernant l'ingérence du CP dans un dossier juridique (Liège pour Aubel-Spa). Comme une plainte avait été lancée, il n'aurait pas fallu que le CP intervienne. B. Riga a simplement dit que, si le club retirait sa plainte, on évitait des problèmes inutiles. Le CP est là pour aider les clubs et cela a permis une saine résolution du problème.

Le Président précise qu'un coup de téléphone entre le CJD et le CP aurait résolu le problème dont il est question maintenant.

Le Président termine et revient sur le problème sérieux de la communication. Elle est primordiale entre les CP et les clubs.

La réunion se déroule un peu trop tard par rapport à l'AG du 24 mars mais nous avons quand même eu de bonnes discussions. Il précise que, concernant les sites provinciaux, ce qui a été montré aujourd'hui est uniquement une présentation.

Isabelle DELRUE
Présidente du département

Carine DUPUIS
Secrétaire du département.